

L'issue de la proposition IVG de plus en plus incertaine



Le Soir* - 17 Dez. 2019
Seite 9

* Le Soir Bruxelles, Le Soir Wallonie

Un bug informatique empêche le texte de revenir en commission ce mardi. Et les négociateurs fédéraux pourraient enterrer le texte.

Elodie Blogie

La proposition de loi visant à élargir les conditions d'accès à l'avortement sera-t-elle enterrée par les négociations fédérales et l'éventuelle formation d'un gouvernement ? Chaque jour qui passe semble compliquer davantage l'issue de ce texte, porté par des députées de 8 partis (PS, SPA, MR, VLD, Ecolo, Groen, PTB, Defi). Pour rappel, le texte vise à supprimer les sanctions pénales contre les femmes et les médecins, à allonger le délai pour pratiquer un avortement de 12 à 18 semaines de grossesse et à réduire le délai entre le premier rendez-vous et l'intervention de 6 jours à 48 heures. Or, le CD&V s'oppose fortement à ce texte (comme la N-VA et le VB) et fait de ce point une condition pour monter dans un éventuel gouvernement arc-en-ciel. Les obstacles s'accumulent.

Le « bug informatique »

Les amendements à la proposition socialiste ont été votés le 27 novembre en commission justice de la Chambre, mais le CD&V avait demandé une deuxième lecture. Le texte aurait dû revenir ce mardi en commission... mais un « bug informatique » en a décidé autrement, comme l'expliquait La Libre lundi.

Le règlement interne de la Chambre exige dix jours entre la communication de la note au service législatif et l'examen voire le vote sur base de la nouvelle note. Les documents IVG sont datés du 6 décembre, mais en raison de ce « bug technique », ils n'ont été rendus accessibles que le 9. Résultat : une deuxième lecture ce mardi n'était pas « possible ». Si les signataires de la proposition reconnaissent les soucis informatiques actuels, elles estiment tout de même que c'est « un peu spécial », « mal venu », voire qu'il y a une part de « mauvaise volonté » chez certains.

Les obstacles ne s'arrêtent pas là. Le tout nouveau président du CD&V, Joachim Coens, qui avait averti que son parti ne montrait pas dans un gouvernement si le texte était voté à la Chambre, est informateur avec le libéral Georges-Louis Bouchez. Et Paul Magnette, qui avait présenté un chapitre éthique imbuvable pour les chrétiens-démocrates flamands, a annoncé dimanche sur RTL que si ce dossier est un « élément fondamental » pour le CD&V, il est « prêt à en discuter dans un gouvernement plutôt qu'au Parlement ».

C'est avec « consternation » que Sofie Merckx (PTB) a pris connaissance de cette ouverture : « Je pensais que le PS avait une position de principe importante. Utiliser les droits des femmes comme monnaie d'échange de la négociation fédérale serait inacceptable. » Sophie Rohonyi, de Défi, appelle ses collègues à « ne pas céder au chantage du CD&V ». Au PS, on insiste : il n'y a eu à ce jour aucune consigne de l'ancien formateur pour « mettre en veille le dossier ». « Notre président ne dit pas stop au travail parlementaire », assure Eliane Tillieux. « Quand des partis seront autour d'une table pour négocier, ce sera autre chose. Mais dans les circonstances actuelles, nous avons une majorité parlementaire pour voter le texte. »

« Le ciel est sombre »

Côté MR, même si le président Georges-Louis Bouchez travaille en tandem avec le président CD&V, il n'est pas question de mettre au placard le travail parlementaire, assure Kattrin Jadin. Denis Ducarme, a d'ailleurs affirmé sur LN24 que son parti « ne s'engagera pas dans un accord de gouvernement qui viserait à ne pas voir ces questions [éthiques] traitées sous cette législature ». Reste qu'en coulisses, on sent poindre un certain découragement. « Le ciel est sombre », souffle-t-on. Même si « ce n'est pas encore perdu », veut-on se rassurer. « Il y a un potentiel qu'une partie de la proposition passe à la trappe », soupire-t-on encore.

Els Van Hoof (CD&V) assume tout à fait que l'objectif est de ne pas arriver au vote avant la formation d'un gouvernement. Et que les questions éthiques doivent faire partie des négociations : « On ne dit pas qu'on ne veut rien, mais on souhaite fixer sur quels éléments on veut avancer ou non durant cinq ans. »

Les signataires du texte demanderont ce mardi que le texte passe en deuxième lecture vendredi, pour éviter de perdre le temps des vacances parlementaires. Même si, une fois que le texte passera en plénière, les députés CD&V, NVA et Vlaams Belang demanderont un avis du Conseil d'Etat...

Elodie Blogie

Copyright © 2019 Rossel & Cie. Alle Rechte vorbehalten